



## **ARRETE PORTANT DECLARATIONS DE CREATIONS OU DE VACANCES D'EMPLOIS N° 2016-30**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 14, 23 et 41;

Vu les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale;

### **ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégorie A, B ou C sont arrêtées conformément au tableau suivant qui comporte  
**16 déclarations.**

**ARTICLE 2 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et à Monsieur le Représentant de l'Etat auprès des collectivités territoriales de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

**ARTICLE 3 :** Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté est affiché et transmis conformément aux dispositions de la loi susvisée.

Transmis en Préfecture  
le 12/09/2016

Fait à Basse-Terre, le 26/08/2016

La Présidente

**Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE**

<b>Collectivités territoriales, Etablissements Publics</b>	<b>GRADE</b>	<b>Intitulé du poste</b>	<b>Motif de la vacance</b>	<b>Temps de travail</b>	<b>Descriptif du poste</b>	<b>N° ENREG.</b>
Commune de Petit-Bourg	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION SCOLAIRE	création de poste	28 H 00	L'agent sera en charge de l'entretien des locaux du matériel en état ; du service des enfants au restaurant scolaire; de l'animation durant la pause méridienne d'un groupe d'enfants; possibilité de travailler en tout lieu sur le territoire communale.	943
Commune du Moule	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS	Mutation externe	35 H 00	Effectue l'entretien des espaces verts dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site d'affectation	944
SYVADE	ATTACHE	CHARGE DE COMMUNICATIO N	création de poste	35 H 00	Communiquer, informer par le biais de divers supports sur les différentes actions de l'établissement public .Développer et conforter le sentiment d'appartenance au Syvade. Créer du lien à travers des actions structurantes pour décloisonner les services au sein du Syvade. Valoriser et coordonner les informations actualisées relatives à la vie de la collectivité, afin de les diffuser en interne et en externe sur différents supports .Organisation des événementiels.	945
Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE	ATTACHE PRINCIPAL	Directeur de la Commande Publique	Mutation interne	35 H 00	le Directeur de la Commande Publique doit:-assurer la conception des contrats publics et des dossiers de consultation.-conseiller les élus et les services quant aux choix des procédures.-gérer administrativement et financièrement des marchés publics en liaison avec les services.-Planifier la commande publique et	946

					une politique d'achat.-Gérer administrativement et juridiquement des procédures.-Notifier et contrôler des marchés.-Exécuter financièrement les marchés.	
Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE	DIRECTEUR TERRITORIAL	Directeur de la Commande Publique	Mutation interne	35 H 00	le Directeur de la Commande Publique doit:-assurer la conception des contrats publics et des dossiers de consultation.-conseiller les élus et les services quant aux choix des procédures.-gérer administrativement et financièrement des marchés publics en liaison avec les services.-Planifier la commande publique et une politique d'achat.-Gérer administrativement et juridiquement des procédures.-Notifier et contrôler des marchés.-Exécuter financièrement les marchés	947
Commune de Morne-à-l'Eau	AGENT DE MAITRISE	Responsable de Restauration	Promotion interne	28 H 00	Organise la distribution des repas des rationnaires à table ou en self, l'entretien des matériels des locaux. Garant de la sécurité et l'hygiène dans le restaurant	948
Commune de Morne-à-l'Eau	AGENT DE MAITRISE	Responsable de Restauration	Promotion interne	28 H 00	Organise la distribution des repas des rationnaires à table ou en self, l'entretien des matériels des locaux. Garant de la sécurité et l'hygiène dans le restaurant	949
Commune de Morne-à-l'Eau	AGENT DE MAITRISE	Responsable de Restauration	Promotion interne	28 H 00	Organise la distribution des repas des rationnaires à table ou en self, l'entretien des matériels des locaux. Garant de la sécurité et l'hygiène dans le restaurant	950

CENTRE DE GESTION  
 DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE  
 BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris  
 97 100 BASSE-TERRE  
 Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21  
 Site Internet : <http://www.cdg971.com>

					sécurité et l'hygiène dans le restaurant	
Commune de Morne-à-l'Eau	AGENT DE MAITRISE	Responsable de Restaurant	Promotion interne	35 H 00	Organise la distribution des repas des rationnaires à table ou en self, l'entretien des matériels des locaux. Garant de la sécurité et l'hygiène dans la restauration.	951
Commune de Morne-à-l'Eau	REDACTEUR	Responsable du service comptable et budgétaire	Promotion interne	35 H 00	Réalise et contrôle la procédure comptable et budgétaire de la collectivité. Vérifie les données comptables. Réalise les documents comptables et budgétaires correspondants. Assiste et conseille de la collectivité	952
Commune de Sainte-Rose	ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE	AIDE AUX PREPARATIONS CULINAIRES - AGENT POLYVALENT	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Aide aux préparations culinaires. Agent polyvalent en cuisine centrale	953
Commune de Sainte-Rose	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	AGENT POLYVALENT D'ENTRETIEN	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Chargée de la propreté et de l'hygiène des locaux. Surveillance des rationnaires à la restauration scolaire. Toutes autres taches relevant de son grade	954
Commune de Sainte-Rose	ATTACHE PRINCIPAL	DIRECTEUR DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DE LA CAISSE DES ECOLES	Retraite	35 H 00	Participer à la définition et à la mise en œuvre des projets enfance, jeunesse et éducation. Piloter, coordonner la restauration scolaire et gérer les équipements. Elaborer et suivre le budget de la CDE. Préparer les réunions du Conseil d'administration. Mettre en œuvre les dispositifs de sécurisation, de construction - réhabilitation des établissements et	955

CENTRE DE GESTION  
 DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE  
 BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris  
 97 100 BASSE-TERRE  
 Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21  
 Site Internet : <http://www.cdg971.com>

					structures d'accueil. Piloter les accueils de loisirs et les projets des rythmes scolaires	
Commune de l'Anse - Bertrand	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Responsable du service technique	création de poste	35 H 00	Gérer les questions d'aménagement et d'urbanisme de la collectivité. Organiser la logistique des fêtes et cérémonies. Organiser le travail des agents affectés dans les établissements scolaires. Coordonner et animer l'ensemble des services techniques. Piloter les projets techniques de la Collectivité	956
Syndicat Mixte des Transport du Petit Cul de Sac Marin	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	Assistant contrôleur	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Contrôle des titres de transport .Application et contrôle de la réglementation et des consignes de sécurité. Assistance et information aux voyageurs. Gestion des relations entre la collectivité et les transporteurs.	957
Syndicat Mixte des Transport du Petit Cul de Sac Marin	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	Assistant contrôleur	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Contrôle des titres de transport .Application et contrôle de la réglementation et des consignes de sécurité. Assistance et information aux voyageurs.Gestion des relations entre la collectivité et les transporteurs.	958

**LA PRESIDENTE**

**Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE**

CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE  
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris  
97 100 BASSE-TERRE  
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21  
Site Internet : <http://www.cdg971.com>